Le Reflet Municipal

Municipalité de Saint-Adelphe

Saint-Adelphe UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Coordonnées

150, rue Baillargeon

Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

Heures d'ouverture

Lundi au Vendredi
8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

418-322-5721

418-322-5434

www.st-adelphe.qc.ca

st-adelphe@regionmekinac.com

Municipalité de Saint-Adelphe

Municipalité Saint-Adelphe

Dépôt légal Janvier-février 2025 - 442e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen

BUDGET 2025

La municipalité de Saint-Adelphe a adopté, le 9 décembre dernier, ses prévisions budgétaires pour l'année 2025. Depuis le 1er janvier, **un nouveau rôle d'évaluation s'élevant à 190 338 500.00$** est entré en vigueur pour les 3 prochaines années soit 2025-26-27. C'est-à partir de cette mise à jour du nouveau rôle d'évaluation municipal que les taux de taxation sont répartis à l'ensemble des citoyens pour leur propriété.

* *Vous avez reçu un document accompagnant votre compte de taxes municipales et 2 dépliants explicatifs avec plus de détails.*
* *Voir également les tableaux des principales répartitions des postes budgétaires pages 4 et 5 de ce journal.*

RÉCUPERATION dans le bac bleu

Depuis le 1er janvier 2025, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur au Québec concernant les matières acceptées dans le bac bleu se divisant en trois grandes catégories :
CONTENANTS – EMBALLAGES - IMPRIMÉS

*Voir aide-mémoire de la page détachée du présent journal.

CONSIGNACTION

À partir du 1er mars 2025 la consigne est élargie à **TOUS** les contenants de boisson prête-à-boire de plastique de 100ml à 2 l. Cela comprend notamment les bouteilles d'eau, jus, eau pétillante et aromatisée, spiritueux, etc.

Surveillez l'ouverture dès ce printemps d'un dépôt pour rapporter vos contenants au

MARCHÉ AMI ALIMENTATION BG DE SAINT-ADELPHE



Grâce à l'initiative de monsieur Martin Brière, ce service vous sera offert dans notre municipalité à l'épicerie et vous pourrez ainsi vous faire rembourser le montant de la consigne des contenants rapportés.

Sincère merci monsieur Brière pour ce nouveau service ajouté à la population!

Paul Labranche
Le maire, Paul Labranche

Janvier et Février 2025

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS DE JANVIER 2025

- Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 2 décembre 2024.
- Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2024 (budget).
- Adoption des minutes de la séance extraordinaire tenue le 9 décembre 2024 (taxes).
- Présentation et approbation des comptes.
- Remboursement de taxes aux propriétaires d'immeubles éligibles au programme municipal de revitalisation (règl. 2009-261) et aux propriétaires éligibles au programme municipal de soutien à l'investissement (règl. 2012-278) pour un montant total de 12 368,79$.
- Remboursement dans le cadre du Programme d'accès à la propriété (Règlement 2016-298 - tel que modifié par la résolution 2021-11-197 ayant trait à la durée du programme) pour un total de 5 225,74$.
- Adoption de la convention du Programme d'aide à la Voirie Locale (PAVL).
- Transmission au Ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation des travaux et des documents connexes ayant trait au plan d'intervention, engagement de la Municipalité et demande de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années (2019 à 2024) version n^{o} 8.
- Approbation du budget révisé 2024 de l'Office municipal de l'Habitation de Mékinac.
- Approbation du budget 2025 de l'OMH de Mékinac et de la quote-part à verser par notre municipalité, quote part au montant de 10 589$.
- Appui à la FQM concernant la facturation des services de la Sûreté du Québec.
- Entériner le prêt à titre gracieux de la grande salle pour des cours de peinture.
- Entériner le prêt du centre multifonctionnel à titre gracieux à la ligue de hockey bottines féminine de Saint-Adelphe.
- Entériner la demande de prêt du centre multifonctionnel à titre gracieux pour la ligue de hockey bottines masculine de Saint-Adelphe.
- Demande de prêt du centre multifonctionnel et de la grande salle à titre gracieux de la Fabrique Saint-Adelphe pour son festival country.
- Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour les bonnes soupes du cœur
- Entériner l'engagement de monsieur Samuel Giroux au poste d'opérateur en eaux et autorisation au maire M. Paul Labranche à signer un protocole d'entente.
- Modification de la période de référence de référence des vacances des employés à leur protocole d'entente.
- Autorisation rétroactive autorisant la directrice générale à émettre des permis et à aller sur des sites privés dans la municipalité.
- Participation de l'opérateur des eaux au forum sur l'eau le 6 février 2025 ayant lieu à Saint-Tite.
- Adoption du règlement 2024-339 visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2025 et les conditions de perception.
- Représentation municipale à l'événement des Cadets Royaux de l'Armée Canadienne le 18 janvier 2025 à l'école secondaire Paul-Le Jeune.
- Autorisation pour requérir les services d'urbanisme à la FQM.
- Résolution pour autoriser l'implantation d'une zone Consignaction (conteneur aménagé) chez le détaillant Marché AMI, Alimentation BG.

CORRESPONDANCE DU MOIS

- Gouvernement du Québec : Aide financière maximale de 421 458$ pour le Programme d'aide à la voirie locale - volet rétablissement 2024-2025 ;
- Ministère des transports et Mobilité durable du Québec : Présentation, compte-rendu et résolution – Structure P-01551 ;
- Ministère de l'environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs : 2^{e} rappel transmission des données financières 2023 au MAMH ;
- Fédération québécoise des Municipalités : Rappel important pour l'adoption de résolutions ;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

- Fonds d'action Québécois pour le développement durable : Suivi DDAC-13 (parc riverain) ;
- Espace Muni : En obtenant l'accréditation MAE vous avez intégré la communauté de pratique du réseau, accessible sur la nouvelle plateforme collaborative d'Espace Muni.

SÉANCE DU CONSEIL



Lundi, 3 février 2025 à 20h *à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville*

Lundi, 3 mars 2025 à 20h *à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville*

Les séances sont disponibles sur YouTube . Il vous suffit d'inscrire Municipalité Saint-Adelphe dans la recherche

PROCHAINES COLLECTES DE FÉVRIER 2025

Recyclage et compostage 6 et 20 Déchets 27

PROCHAINES COLLECTES DE MARS 2025

Recyclage et compostage 6 et 20 Déchets 27

Le calendrier des collectes est disponible en tout temps sur le site internet de la Municipalité
Page d'accueil, la pastille de couleur verte

Tel que mentionné dans le règlement 2010-267 :
« Nul ne peut disposer de ses ordures dans les réceptacles de la Municipalité sous peine d'amende. »

BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés adultes



En ce début d'année, plusieurs nouveautés ! Des livres québécois dont Francine Ruel, Louise Tremblay D'Essiambre, Martin Michaud, etc. Il y en aura pour tous les goûts ! Venez passer du temps à fouiner dans les nombreuses étagères de la bibliothèque !

Nouveautés jeunes et ados



La collection noire vous donnera les frissons et la peur tant attendus ! Les mangas sont à l'honneur et nous en auront pour les plus jeunes !
Des jeux à apporter à la maison pour les tout-petits, Gardemix, marionnettes, alphabets, Puzzle-Duo, Où vivent-ils ? etc.

Horaire régulier
Mardi 9h à 11h **ET** 14h à 16h
Mercredi 14h à 16h **ET** 18h à 20h



Joyeuse St-Valentin

Le Reflet Municipal

Notez qu'il n'y aura pas de parution du Reflet pour le mois de février.

De retour en mars!

L'actualité sera tout de même diffusée sur notre site internet et notre page Facebook

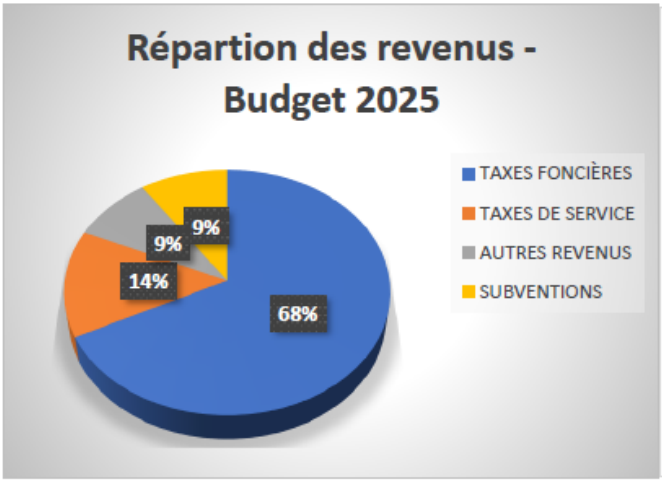
PAIEMENTS DES TAXES MUNICIPALES

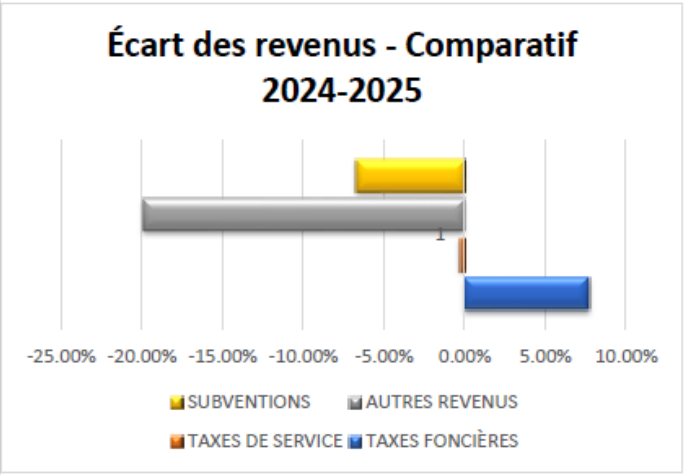
Vous pouvez procéder au paiement de vos taxes de différentes façons:

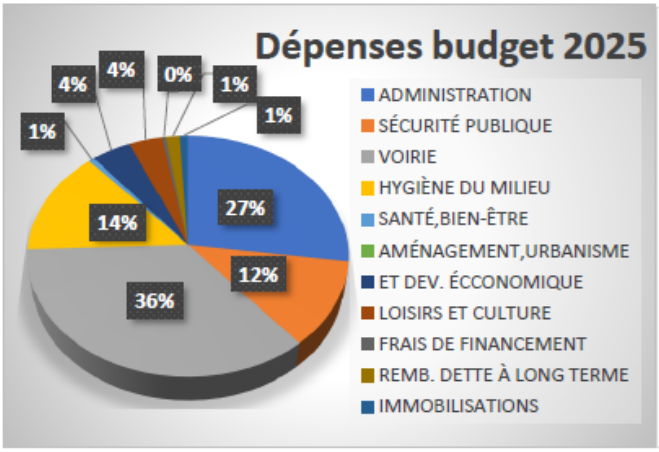
⇒ **PAIEMENT EN LIGNE**: Offert par la plupart des institutions financières.
⇒ **PAR LA POSTE:** Par chèque postdaté à l'ordre de la Municipalité de Saint-Adelphe en joignant le coupon de paiement.
⇒ **AU COMPTOIR:** Offert dans la plupart des institutions financières.
⇒ **AU COMPTOIR DE L'HÔTEL DE VILLE**: Par carte de débit, par chèque ou en argent.

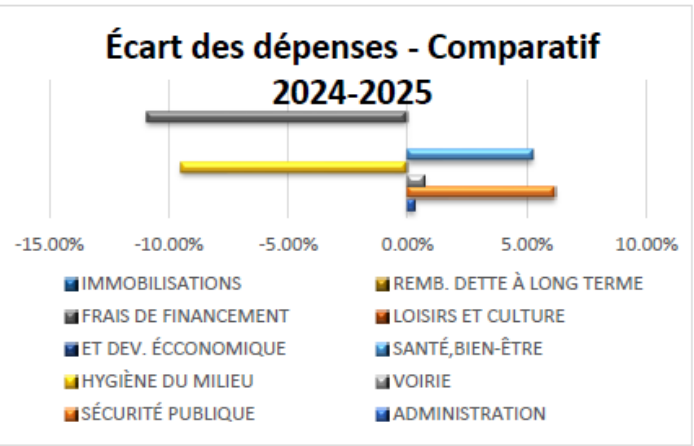
Afin d'éviter les frais d'intérêt de 10% et la pénalité de 5%, appliqués sur les versements fait hors délai, assurez-vous de respecter les dates d'échéance sur les coupons de paiement.

Municipalité de Saint-Adelphe









Si vous n'êtes pas en accord avec le montant de votre évaluation suite au nouveau rôle, veuillez communiquer avec la MRC Mékinac d'ici le 30 avril 2025 au 418-365-5151.
Par contre, si vous constatez une erreur dans votre facturation Municipale, communiquez avec nous avant le 31 mars 2025 au 418-322-5721 ou st-adelphe@regionmekinac.com

Liste électorale

Pour faire la demande d'inscription à la liste électoral permanente du Québec, rendez-vous sur le site de : Élections Québec

https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/sinscrire-sur-la-liste-electorale-ou-modifier-une-inscription/

Petit retour sur les festivités de décembre dans la Municipalité

C'est samedi le 14 décembre dernier que se déroulait la **Parade de Noël** du centre des Loisirs. Une magnifique parade illuminée d'une quinzaine de chars allégoriques aussi diversifiés les uns que les autres parcourant les rues de Saint-Adelphe. Les enfants ont pu recevoir, des mains du Père Noël, leur cadeau ainsi qu'être choyés par d'autres chars qui distribuaient des cadeaux divers. Les plus grands n'avaient rien à envier puisque des gâteries leur ont été offertes. De quoi plaire à tous! La Municipalité tient à remercier, en premier lieu, le centre des Loisirs pour maintenir la tradition de cette parade illuminée dans notre beau village en cette période des fêtes. De plus, elle remercie tous les participants /bénévoles qui s'impliquent chacun à leur manière soit par le montage de char allégorique, l'emballage de cadeaux, décorations, etc. Grace à vous tous, l'espace d'une soirée, chacun retrouve son cœur d'enfant.

Samedi, le 28 décembre était une journée bien remplie. Celle-ci a débutée avec la **Classique hivernale** (hockey) qui se déroulait toute la journée au centre multifonctionnel! Cette journée est orchestrée par le comité de la Classique hivernale en partenariat avec le centre des Loisirs. Une cantine mobile était sur place et accessible à tous les joueurs de même qu'aux citoyens. Sur le coup de 20h, la soirée fut agrémentée d'un superbe **feu d'artifices**. Ce dernier a été organisé par le centre des Loisirs et d'autres bénévoles de Saint-Adelphe.

Quelle belle journée qu'a été le 28 décembre! Merci au comité de la Classique hivernale, au comité des Loisirs, aux bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à cette grande réussite ainsi qu'un merci à tous les partenaires financiers.

Je profite aussi de l'occasion pour vous rappeler que le tournoi annuel de **Hockey Bottines** aura lieu les 14-15 et 16 février prochains ici-même! Ce sont 24 équipes soit environ 250 joueuses/joueurs d'un peu partout en Mauricie qui s'affronteront! L'événement est gratuit et accueille petits et grands! Les bénévoles du tournoi en partenariat avec le centre des Loisirs travaillent depuis plusieurs mois déjà à faire de cette fin de semaine un événement incroyable et ce, depuis près de 20 ans.

En mon nom personnel, au nom des tous les élu(e)s ainsi que de toutes les résidentes et de tous les résidents de Saint-Adelphe : **MERCI!** Merci à tous ceux, qui par votre don de soi, réussissez à rendre notre Municipalité encore plus dynamique!

Bravo à tous!







Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- → Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- → Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- → Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Il contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- → Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- → Vider et rincer légèrement les contenants.
- → Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- → Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- → Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- → Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✕ Piles
- ✕ Seringues
- ✕ Boyaux d'arrosage
- ✕ Chaises de jardin
- ✕ Jouets
- ✕ Casseroles
- ✕ Vêtements et tissus

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA

Municipalité de Saint-Adelphe

COMPARATIF BUDGET 2024-2025

LES REVENUS

DÉPARTEMENT	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART	% ÉCART
TAXES FONCIÈRES	1 386 402,00 $	1 494 156,00 $	107 754,00 $	7,78%
TAXES DE SERVICE	312 262,00 $	311 415,00 $	-847,00 $	-0,27%
AUTRES REVENUS	240 487,00 $	192 554,00 $	-47 933,00 $	-19,93%
SUBVENTIONS	225 287,00 $	210 150,00 $	-15 137,00 $	-6,72%
TOTAL DES REVENUS	2 164 438,00 $	2 208 275,00 $	43 837,00 $	2,03%

DIMINUTION DES REVENUS POUR L'ANNÉE 2025 COMPARATIVEMENT À 2024:

Loyer de la caisse populaire	5 000,00 $
Location Explore Net communication (tour)	6 402,00 $
Montant péréquation	16 840,00 $
Montant prévu de subvention	15 000,00 $
Total	43 242,00 $

LES DÉPENSES

DÉPARTEMENT	BUDGET 2024	BUDGET 2025	ÉCART	% ÉCART
ADMINISTRATION	599 271,00 $	601 194,00 $	1 923,00 $	0,32%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	241 003,00 $	255 976,00 $	14 973,00 $	6,21%
VOIRIE	780 601,00 $	786 131,00 $	5 530,00 $	0,71%
HYGIÈNE DU MILIEU	342 341,00 $	309 933,00 $	-32 408,00 $	-9,47%
SANTÉ,BIEN-ÊTRE	13 300,00 $	14 000,00 $	700,00 $	5,26%
AMÉNAGEMENT,URBANISME ET DEV. ÉCCONOMIQUE	73 552,00 $	95 451,00 $	21 899,00 $	29.77%
LOISIRS ET CULTURE	50 863,00 $	82 095,00 $	31 232,00 $	61.40%
FRAIS DE FINANCEMENT	10 207,00 $	9 095,00 $	-1 112,00 $	-10.90
REMB. DETTE À LONG TERME	33 300,00 $	34 400,00 $	1 100,00 $	3.30%
IMMOBILISATIONS	20 000,00 $	20 000,00 $	0,00 $	
TOTAL DES DÉPENSES	2 164 438,00 $	2 208 275,00 $	43 837,00 $	2.03%

AUGMENTATION DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2025 COMPARATIVEMENT À 2024

Augmentation quote-part MRC	21 180,00 $
Augmentation quote-part RICM	8 258,00 $
Nouvelle quote-part pour administration de la RGMRM	11 536,00 $
Augmentation prévision salariale pour les loisirs	32 000,00 $
TOTAL	72 974,00 $

La belle histoire de la Coop du Coin…

Coop du quoi? Du coin!

Du coin parce que son bâtiment est implanté au coin du pont au carrefour des MRC de Mékinac, Des Chenaux et Portneuf.

Du coin aussi parce qu'elle est la Coop de la place, du village…de chez nous! Il aurait toutefois aussi été très juste de la nommer Coop du centre car elle n'est pas qu'un bâtiment, mais bien un organe vital de notre communauté autour duquel gravitent toutes ses autres composantes…

Notre Coop est d'abord et avant tout un groupe d'humains fiers de se battre pour offrir et maintenir des services de proximité à la communauté.

C'est un conseil d'administration formé d'un noyau solide de six à sept personnes qui gardent le phare depuis la naissance de l'initiative, en 2005.

C'est quelque 300 personnes qui ont cru et adhéré, en 2008, au projet de construction d'un bâtiment qui servirait à accueillir des commerces de proximité en devenant membre.

C'est une cinquantaine de membres supplémentaires qui se sont ajoutés au fil des ans. outes ces personnes, par leur engagement et leur dévouement, ont contribué à faire en sorte qu'il est encore possible de se procurer de la nourriture et de l'essence à St-Adelphe, et cela même si le contexte socio-économique tend à démunir les petits villages comme le nôtre. Nous sommes des irréductibles!

Notre Coop c'est aussi le lien entre les commerçants et la clientèle de même qu'avec les instances.

Le bâtiment de la Coop du Coin a d'abord été loué à long terme et opéré par CoopPlus, qui croyait aussi très fort en St-Adelphe et ses citoyens. L'ambition de CoopPlus, qui a participé au projet de construction, mêlée à l'enthousiasme des administrateurs de la Coop du Coin, a fait en sorte qu'avec une aide financière colossale, St-Adelphe a été bonifié d'un grand bâtiment commercial tout neuf. On se souviendra du Noël de 2008, lorsque de joyeux bénévoles avaient hissé un beau sapin à la façade du commerce, mettant en vedette le cadeau qui nous était offert!

L'entente de départ était tout à l'avantage du village. On avait assuré la relève du dernier commerce en alimentation du village, celui de M. Constant Cossette, tout en relançant le commerce de quincaillerie qui n'était plus présent à St-Adelphe après les fermetures des établissements de Messieurs Paul-Émile Delisle et Herman Lafontaine. Un bail était signé avec CoopPlus et tous les frais encourus étaient couverts par le locateur jusqu'à ce que la bâtisse soit payée, 20 ans plus tard. Le locateur avait, à terme, l'option de poursuivre ses opérations ou de céder le bâtiment libre de dette aux membres. CoopPlus, notre partenaire et locateur du départ, était une coopérative constituée de gens de St-Tite, St-Narcisse et Champlain. Son directeur général, M. Dany Côté, voyait grand et devait, pour permettre la survie de son organisation, envisager des alliances commerciales. En dix ans, des fusions ont eu lieu d'abord avec la Coop Univert puis, plus tard avec la Coop Novago. Outre les démarches excessivement complexes et les bâtons dans les roues de toutes parts au cours des trois années nécessaires aux bénévoles du conseil d'administration pour ficeler le projet, d'autres embûches attendaient la Coop du Coin. Le départ de François Champagne, gérant de la quincaillerie (CoopPlus opérait sous le même toit une épicerie, une quincaillerie et même un centre jardin à l'extérieur), un feu électrique forçant une fermeture de trois mois, des problèmes de réseau informatique affectant le service à la clientèle, la succession d'une dizaine de gérants, la perte de fidélisation d'une clientèle locale pour plusieurs raisons, la pandémie, d'innombrables pannes électriques causant des pertes substantielles et l'assaut mondial des commerces en ligne sont des exemples de ces embûches.

→

En 2022, à la suite de nouvelles orientations de son organisation, Novago se retirait avant terme et respectait sa promesse d'achever le paiement en entier de l'hypothèque. La Coop du Coin héritait donc d'un bâtiment libre d'hypothèque. Sans partenaire pour opérer un aussi grand édifice commercial, St-Adelphe a été plongé dans une période d'incertitude pendant laquelle tout pouvait arriver, incluant la rupture définitive d'approvisionnement en biens et services essentiels.

Pour réussir à convaincre de nouveaux commerçants de venir prendre le flambeau, la Coop du Coin a choisi de racheter les équipements commerciaux de Novago afin d'accommoder de nouveaux locateurs, laissant ainsi une dette aux membres.

Puis le vent a tourné et à la très grande satisfaction de tous. En mars 2022 une entente de 5 ans renouvelable a été signée avec Alimentation BG. Ses dirigeants, Martin et Pascal, s'engageaient à louer et opérer la partie de l'épicerie et des cuisines tout en maintenant l'offre de produits pétroliers. L'espace quincaillerie demeure toutefois vacant malgré plusieurs tentatives de trouver d'autres commerçants prêts à se jumeler au projet et l'aide de la municipalité de St-Adelphe qui a assumé les frais de location de cet espace pendant 24 mois.

Depuis le jour 1 de l'arrivée d'Alimentation BG, l'offre de service n'a cessé d'être bonifiée et la clientèle n'a jamais été aussi bien servie. Les emplois sont maintenus et les employés peuvent compter sur un employeur de premier choix. La collaboration entre Alimentation BG et les administrateurs de la Coop du Coin est un atout majeur pour les membres, la clientèle et toute la communauté. D'un côté, la Coop du Coin continue à assurer sa mission de permettre l'accessibilité à des biens et services de proximité à son village et de l'autre, Alimentation BG bénéficie des meilleures conditions raisonnablement possibles pour faire croitre son entreprise et faire en sorte de fidéliser sa clientèle avec un service exceptionnel comme elle seule peut le faire. Quelle fierté de voir aujourd'hui Justin Brière, fils de Martin, gérer le commerce avec autant d'aplomb!

L'histoire de la Coop du Coin est toujours en écriture et nous sommes tous les acteurs de sa suite. Chaque geste reste déterminant pour la survie et la prospérité des entités commerciales qui ont le courage de venir s'installer dans ce beau grand bâtiment au coin du pont, au centre de nos vies de citoyens. Que nous soyons élu municipal ou d'un palier supérieur, membre de la Coop, client régulier ou sporadique, Adelphien de souche en visite, quadiste de passage, dirigeant d'autres entreprises, jeune ou moins jeune, fortuné ou pas, il importe de prendre soin de ce qui nous a été donné depuis les vingt dernières années. Continuons à démontrer de la fierté et surtout, faisons individuellement l'effort de dépenser nos sous chez-nous, dans un commerce qui se dévoue énormément et sans lequel toute cette fierté ne serait qu'amertume.

Les membres du conseil d'administration : Stéphane Lamy, président – Guy Cossette, vice-président – Jean-Félix Morin, Gaston Duchesne, Jeannot Magny et Marc-André Denis, administrateurs ainsi que Jocelyne Deshaies, secrétaire.

Déménagement

Il est important d'aviser la municipalité de tout changement d'adresse postale.
De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal de l'arrivée de nouveaux locataires ou de la fermeture d'un loyer.
Soit par téléphone au : 418-322-5721 ou par courriel au : administration.sta@regionmekinac.com





Rappel : <u>INTERDICTION DE NOURRIR LES CHATS ERRANTS DANS LA MUNICIPALITÉ</u>

Tel que stipulé dans le règlement **2024-336** il est strictement interdit de nourrir les chats errants dans la municipalité. **Cette infraction est passible d'une amende** dont la première offense est de 100$.

Pour consulter le règlement, rendez-vous sur notre site : Municipalité / Règlements et avis divers

Les Lauréats du 18e Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce de Mékinac

Le 15 novembre dernier avait lieu le 18e Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce de Mékinac. Trois entreprises de Saint-Adelphe se sont démarquées en remportant un lauréat, savoir :

Entreprise de service : Excavation L.E.D. inc.
Entreprise accueillante : Structures Robko
Prix héritage Guy Damphousse : Jacques Guimond (MGEF inc.)

C'est avec une très grande fierté que la Municipalité de Saint-Adelphe se joint à la Chambre de commerce pour féliciter chacun des lauréats. Votre persévérance et l'excellence dans votre domaine sont les fruits de votre travail. Une récompense hautement méritée!

Bravo et félicitations à tous! *Paul Labranche, maire*



Excavation L.E.D. inc.
Entreprise de service



Jacques Guimond
Prix héritage Guy Damphousse



Structure Robko
Entreprise accueillante

Crédit photo: Chambre de commerce de Mékinac

Distinction pour la Ferme Pierlie pour le titre de champion régional de la qualité du lait de la coopérative Agropur

La Ferme Pierlie de Saint-Adelphe a remporté le titre de champion régional de la qualité du lait de la Coopérative Agricole Agropur. Propriétaires de la ferme depuis 2009, Julie Michel et Pierre Guévin détiennent un troupeau de 50 vaches de lactation.

Fait à mentionner que la ferme se distingue par ses récompenses remarquables, ayant été nommée Championne régionale à 9 reprises et Grande Championne en 2019.

Félicitations pour cette haute distinction par la qualité du lait et pour votre entreprise. Bravo à vous deux!

Paul Labranche, maire



Crédit photo: Hebdo Mékinac des Chenaux

Initiation à la peinture à l'huile à l'hôtel de ville de Saint-Adelphe (dans la grande salle)

Lundi 24 février de 13 h à 16 h

Matériaux compris: peinture et pinceaux (sauf la toile) et si tu as tes matériaux apporte-les!

Pour plus d'informations pour les coûts: **carmen-lavoie@hotmail.com ou 418-336-2157**





Souper Fondue Chinoise organisé par les Chevaliers de Colomb du Conseil 2817

Samedi le 22 février à 17h30 au 301, rue St-Jacques à Sainte-Thècle

Apportez votre poêle au butane seulement, caquelon et fourchettes.

32.50$

Nancy Drolet à l'Honneur afin d'animer la soirée!

Pour réservation avant le 17 février: Léon Gagnon, 418-322-5535 / Louis Magnan 418-289-4132 / Michel Rheault 418-289-1329